



FLASH INFO CGT DREAL G.-EST

Régine Scheffer et Sébastien Hesse vous ont représenté au CHS-CT du 7 avril dernier principalement consacré au SPRNH, et au comité de pilotage de l'étude « RPS » du Service Transports le 12 Avril dernier.

CHS-CT du 7 Avril 2022

Propos liminaires

La CGT et la FSU ont souhaité la bienvenue à la nouvelle référente « Egalité » pour la DREAL présente et membre du CHS-CT :

[La référente égalité de la DREAL Grand Est | Intranet DREAL Grand Est \(rie.gouv.fr\)](#)

Nous avons souligné la qualité, et l'utilité du récent webinaire de sensibilisation au sexisme et aux violences faites aux femmes, suivi par près de 500 agents selon la DREAL.

La CGT appelle à rester vigilant-es collectivement et à ne pas hésiter à nous signaler toute nouvelle situation problématique rencontrée.

Plan de prévention des risques au SPRNH

Le document « Feuille de route de prévention des risques professionnels au SPRNH en 2022 » est présenté.

La CGT rappelle l'enjeu de sécurisation des stations hydrométriques, à savoir éviter le risque de tomber à l'eau (précédents connus) ou d'accident de la route (ponts).

Selon le document du SPRNH, 14 stations ont été sécurisées « sur les 3 pôles » en 2021, aucun autre chiffre n'est fourni, ni aucun objectif chiffré pour 2022. Il est fait état oralement de 300 stations dont 247 stations seraient sécurisées, il resterait 60 stations prioritaires à sécuriser, au rythme d'environ 20 stations par an.

Le chef de service explique la culture collective de prévention des risques au SPRNH, qui implique tous les agents.

La CGT le rejoint dans cette démarche ascendante depuis le terrain et collective.

La CGT rappelle son exigence, relayée par l'Inspectrice Santé et Sécurité et Travail lors du CHS-CT du 2 février 2021, de présenter un tableau et une carte synthétiques présentant les stations sécurisées et celles à sécuriser. Le SPRNH avait alors indiqué que c'était possible Cf. [chsct_020221_signe_cle51d811.pdf \(rie.gouv.fr\)](#)

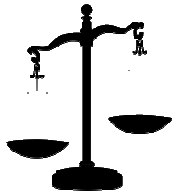
Ce bilan réclamé par la CGT et l'ISST en 2021 doit permettre d'établir clairement :

- Les besoins de sécurisation globaux à l'échelle de la DREAL GE,
- Les travaux de sécurisation déjà réalisés,
- Les travaux de sécurisation programmés dans l'année,
- Les besoins humains et matériels pour faire avancer ces projets

Le SPRNH indique qu'il peut fournir ces éléments.

La CGT demande l'achat de tire-tiques en plus de ceux disponibles dans les trousse de secours. Le SPRNH indique que ce n'est pas un investissement important et que ce pourra être fait facilement.

Concernant la situation conflictuelle grave et perdurant un pôle du SPRNH



La CGT s'inscrit dans un cadre légal, qui inclut le droit des victimes à témoigner, la présomption d'innocence, les dispositions du Statut du fonctionnaire telles que l'article 40 du Code de procédure pénale, le devoir d'assurer le bon fonctionnement du service, le devoir de dignité, de neutralité et d'impartialité dans l'exercice de ses fonctions.

Ces précisions apportées, la CGT résume la situation perdurant dans un pôle du SPRNH, et y recense les problèmes de santé qui touchent une majorité voire la totalité des agents, et pourraient être directement liés à cette situation y compris des arrêts maladies, plus ou moins longs ou récurrents. La CGT s'inquiète de dangers graves pour la santé et la sécurité des agents dans l'exercice de leurs fonctions qui peuvent survenir, et demande des mesures conservatoires en attendant l'enquête administrative (EA), à venir prochainement suite à la saisine concomitante de la CGT et de la DREAL G-Est.

Le directeur attend les résultats de l'EA pour prendre d'éventuelles mesures.

La CGT demande à nouveau au président du CHS-CT, que conformément à l'article 5-5 du décret CHS-CT, il sollicite l'intervention du Médecin Inspecteur de la Médecine du Travail qui pourrait utilement compléter l'EA

Le directeur DREAL indique en référer préalablement au Médecin de Prévention.

Suite aux deux courriers CGT au Directeur DREAL de novembre 2021 à ces sujets, nous n'avons pas eu de réponse mais plusieurs entretiens CGT / Direction – SPRNH ont eu lieu et les agents irrépréhensibles ont fait part de certaines améliorations sur le terrain, de leur satisfaction quant à l'écoute aidante de l'Assistante sociale et de leur soulagement quant à l'arrivée prochaine de l'EA.

Néanmoins l'ambiance reste délétère, et le risque grave et imminent en cette période d'attente des enquêtes à venir. Les témoignages et document écrits rassemblés par la CGT indiquent que la réputation faite l'encontre de toute une équipe et de nombreux agents dont la valeur et la probité est pourtant reconnue, est sans doute dégradante et mensongère. L'image véhiculée quant à la « chefferie de service » (sic) pourrait également contribuer au mal-être généralisé. Tout ce climat semble préjudiciable non seulement à la santé, mais aussi à la carrière d'agents exposés à **des risques qui auraient du être depuis longtemps supprimés.**

La CGT complète que la réussite du plan de la direction « en 5 (puis 6) axes », qui en contient en fait 3 (Actions de la DREAL, du CVRH et l'EA DRH MTE), repose d'abord sur l'EA qui doit **apporter en toute indépendance, une vision objective.**

L'objectif final pour la CGT étant des mesures de justice si nécessaire – dont des réparations éventuelles – et enfin, **l'avènement d'une situation de travail normale, saine et pacifiée dans ce pôle.**

En conclusion du CHSCT le représentant CGT exprime partager avec nombre de collègues et camarades du SPRNH, la souffrance générale dans ce marasme, souffrance aggravée par des contre-attaques qui semblent destinées à le déstabiliser.



« Copil » Etude SERVICE TRANSPORTS du 12 avril 2022

Des salarié-es du groupe KPMG engagés par la DREAL, ont présenté aux représentants du personnel et à la direction leur diagnostic « en vue d'améliorer la qualité de vie au travail au Service Transports DREAL Grand Est » le 12 avril. Restera à définir les actions suite à une prochaine réunion avec des agents volontaires (qui seraient tirés au sort si trop nombreux) suivi d'un nouveau Copil, la CGT a exigé et obtenu le passage en CHS-CT et CT du résultat final, ce qui ne figurait pas dans le calendrier présenté.

La CGT a exigé la réécriture de termes subjectifs à l'encontre des agents s'opposant au « management par objectifs », demande portée également par une autre organisation syndicale.

La CGT ne souhaite pas, même si certains agents l'auraient proposé d'après le diagnostic, voir la modulation du CIA, comme outil de « levier de reconnaissance ». **Augmenter cette (maigre) prime pour les uns, c'est la baisser pour d'autres dans le service, et donc source de conflits ... au sujet de miettes. Les agents ont besoin d'une réelle reconnaissance** : augmentation du nombre (taux) de promotions, revalorisation du point d'indice à 10%.

La CGT a regretté, l'absence de références aux pratiques sexistes et aux plusieurs signalements relatifs à un encadrant. La CGT souhaitera voir des mesures soulignant l'interdiction de toute pratique de ce type y compris au cours des entretiens professionnels.

La CGT et les autres organisations syndicales ont apprécié que l'analyse KPMG, mette en lumière les dysfonctionnements de la chaîne hiérarchique supérieure du pôle en question du Service Transports. A mille lieux de la thèse fallacieuse de « réactions d'agents épidermiques ».

La CGT a rappelé son courrier d'alerte à la direction en date du 24 juin 2021, les réunions informelles et les CHS-CT, et résumé les divers faits et propos inadmissibles qui y ont été évoqués.

La CGT invite les agent-es du ST en particulier du pôle concerné, à participer à la prochaine réunion "groupe projet" avec un "panel d'agents" qui doit déterminer les mesures concrètes qui ne semble pas encore être établies.

La CGT travaille avec les autres organisations syndicales représentatives au ST sur une proposition de mesure juste, simple et efficace contre les dysfonctionnements décrits en vue des prochaines instances.



***Pour vous défendre, pour défendre nos salaires et nos missions,
ne restez pas seuls, rejoignez nous !***



CGT DREAL Grand-Est

Tél. : 03 87 56 42 15 – 06 30 34 18 09

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net